grille en ***Annexe n°*** permet de collecter des informations financières notamment sur l’importance du chiffre d’affaires que le client souhaite réaliser avec les acheteurs publics ainsi que le niveau de risque acceptable à ses yeux. Des données sur ses moyens humains et matériels sont également collectées ainsi qu’un état de ses capacités professionnelles et de sa démarche environnementale. Cette phase de collecte de l’information n’est que l’étape préalable à l’analyse de ces données.